



**INSCRIPTION DANS LES ECOLES DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES ALPES D'AZUR**

DEMANDE DE DEROGATION A LA SECTORISATION SCOLAIRE

Responsable 1 :

Nom :

Prénom :

Agissant en qualité de : Mère / Père / Responsable
légal de l'enfant

Autorité parentale : Oui Non

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Téléphone : / / / /

Courriel :

Responsable 2 :

Nom :

Prénom :

Agissant en qualité de : Mère / Père / Responsable
légal de l'enfant

Autorité parentale : Oui Non

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Téléphone : / / / /

Courriel :

Demande de dérogation pour l'enfant :

Nom : Prénom :

Sexe : M F - Né le : / / Lieu de naissance :

Département : Pays :

Sur la commune de : En classe de

Pour l'année scolaire 2018-2019 à partir du

MOTIFS DE DEROGATION

Rapprochement de fratrie, précisez le nom prénom, date de naissance de l'enfant déjà présent dans l'école demandée.

Enfant en situation de handicap : joindre les attestations MDPH

Mode de garde ou résidence d'un membre de la famille sur la commune demandée (joindre courrier explicatif et justificatif de domicile)

Proximité professionnelle (joindre justificatif)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus.

En accord avec l'article 372-2 du code civil « A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée conjointement.

Fait le à

Signature Responsable 1 :

Signature Responsable 2 :



INSCRIPTION DANS LES ECOLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D'AZUR

DEMANDE DE DEROGATION A LA SECTORISATION SCOLAIRE

Documents à joindre obligatoirement à votre demande :

1. Copie du livret de famille ou copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document justifiant de sa filiation ou situation.
 - *Si divorce ou séparation, jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant (1^{ère} et dernière page ainsi que celles concernant la décision de garde et d'autorité parentale)*
2. Les attestations correspondantes au motif de la demande de dérogation (voir recto)
3. Un justificatif de domicile parmi les documents suivants :
 - Justificatif du Trésor Public (taxe habitation ou avis d'imposition de l'année en cours)
 - Facture de moins de 3 mois (gaz, électricité, téléphone fixe, charges)
 - Autres : quittance de loyer (tamponnée et signée), un bail officiel, une attestation d'assurance du domicile, la partie de l'acte final d'achat (pour les nouveaux propriétaires) portant la mention de l'adresse et des noms
4. Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication

CE FORMULAIRE ET LES PIECES COMPLEMENTAIRES SONT A RENVOYER A :

Communauté de Communes Alpes d'Azur
Place Conil
06260 PUGET THENIERS

Ou par mail à ecole@alpesdazur.fr

Le traitement de votre demande suit les étapes suivantes :

1. Transmission du formulaire et des pièces complémentaires à la Communauté de Communes Alpes d'Azur
2. Traitement de la demande et présentation en commission des Affaires Scolaires
3. Envoi du courrier de réponse à la famille
4. A) Si la dérogation est refusée une notification est adressée à la famille, l'inscription de l'enfant est réalisée à l'école de rattachement.
B) Si la dérogation est acceptée, une notification est adressée à la famille, l'inscription de l'enfant est réalisée à l'école demandée.
5. Dès réception du certificat d'inscription, la famille prend contact avec le directeur de l'école pour effectuer l'admission.

Pour toute demande d'information vous pouvez contacter le service des Affaires Scolaires au 04.93.23.24.34, mail : ecole@alpesdazur.fr ou votre mairie.